



La population ne veut pas désenchevêtrer



Les conseillers d'Etat Philippe Demierre et Didier Castella ont analysé le refus du DETTEC, avec le président de l'ACF, David Fattebert. ANTOINE VULLIOUD



XAVIER SCHALLER

Le premier paquet du DETTEC ne passe pas la rampe. Dimanche, il a été refusé en votation par 56,2% des voix.

VOTATIONS. La population fribourgeoise ne voit pas l'intérêt du désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes (DETTEC). Ou en tout cas pas l'intérêt des mesures présentées dans le premier paquet, soumis en votation dimanche et rejeté par plus de 56,2% des votants. La répartition des tâches ne va donc pas changer dans l'accueil extra-familial, l'aide et les soins à domicile, les EMS et les institutions spécialisées.

La Gruyère et la Glâne ont refusé à plus de 60% – avec respectivement 61,6 et 60,4%. Mais alors que toutes les communes gruériennes disent non, quelques-unes en Glâne se sont laissées séduire, notamment Rue (61,1% de oui). En Veveysse, en revanche, une petite majorité positive de 51% s'est dessinée, mais avec là aussi des résultats très variables selon les lieux.

Défaite prévisible

On ne peut dire que le résultat final a surpris, car ça sentait le roussi depuis un moment. «C'était un peu mission impossible, a résumé Didier Castella. L'alliance de la gauche, en bonne collaboration avec l'UDC et une certaine presse fribourgeoise, ont toutes

appelé à voter non.»

Le directeur des Institutions, de l'agriculture et des forêts avait le verbe amer, lors du point presse organisé à l'Hôtel cantonal dimanche. «Ce que je regrette, surtout de la part d'élus communaux, c'est de mettre en doute la capacité des communes à assumer certaines prestations et à en assurer la qualité. Dans ces conditions, cela devient difficile de convaincre le peuple.»

Il s'est dit particulièrement inquiet du climat de la campagne, qu'il a considéré «comme complètement délétère. On a attaqué notre liberté d'expression, on a essayé de faire taire les politiciens qui défendaient le projet. Notamment l'Association des communes fribourgeoises (ACF), qui n'a pas pu faire campagne pour le oui comme elle l'avait prévu.»

Président de ladite association, David Fattebert n'a pas commenté cette affirmation. «Le comité de l'ACF soutenait ce paquet et avait participé à tout son développement. Plusieurs générations d'élus communaux et de membres du comité y avaient même contribué.» Pour lui, c'est une des clés d'analyse de cette défaite: «Dix ans pour développer un projet, c'est beaucoup trop long. Les personnes qui ont lancé le projet ne sont plus là pour le défendre.»

Campagne difficile

Comme Didier Castella, Philippe Demierre, directeur de la

Santé et des affaires sociales, a accusé ses adversaires de désinformation. «On a échoué pour quelques pourcents, qui sont le reflet d'une campagne où des choses mensongères ont été dites, en termes de charges supplémentaires, d'augmentation d'impôts.»

Membre du comité du non, le député socialiste David Bonny se défend: «Il y a eu beaucoup de communications, c'est vrai. Mais des mensonges, il faudra nous dire lesquels.» Didier Castella s'est aussi plaint qu'il y a eu «beaucoup de doutes, beaucoup de peurs, mais jamais de proposition concrète». Pour David Bonny, les propositions ont été faites au Grand Conseil. «Mais tout a été balayé, avec l'accord du Conseil d'Etat. Au final, la population a voulu garder ses prestations sociales.»

Un deuxième paquet du DETTEC est en préparation, concernant les écoles. «Il est extrêmement important que les conseils communaux arrivent à se fédérer et que l'on puisse porter un projet défendu par les communes», a souligné Didier Castella. Mais Philippe Demierre s'est montré pessimiste: «Je ne vois pas comment, avec la composition actuelle du Grand Conseil ou des élus communaux, on pourrait déboucher sur quelque chose de positif.» ■



Gruyère	Participation en %		Loi sur le désencadrement des tâches entre l'Etat et les communes
	OUI%	NON%	
Bas-Intyamont	38,01	32,73	67,27
Botterens	36,07	28,40	71,60
Broc	32,42	31,89	68,11
Bulle	30,81	43,95	56,05
Châtel-sur-Montsalvens	45,49	22,86	77,14
Corbières	36,30	28,86	71,14
Crésuz	37,95	22,52	77,48
Echarlens	37,94	36,49	63,51
Grandvillard	39,34	25,89	74,11
Gruyères	30,95	39,51	60,49
Hauteville	28,51	28,57	71,43
Haut-Intyamont	36,24	29,14	70,86
Jaun/Bellegarde	29,40	32,88	67,12
La Roche	35,64	31,72	68,28
Le Pâquier	39,75	45,97	54,03
Marsens	36,46	35,26	64,74
Morlon	45,54	33,18	66,82
Pont-en-Ogoz	34,46	39,07	60,93
Pont-la-Ville	41,59	34,68	65,32
Riaz	33,68	36,47	63,53
Sâles	38,99	30,77	69,23
Sorens	40,64	45,97	54,03
Val-de-Charmey	35,98	47,31	52,69
Vaulruz	35,74	29,69	70,31
Vuadens	34,81	41,27	58,73
TOTAUX	34,09	38,35	61,65

Glâne	Participation en %		Loi sur le désencadrement des tâches entre l'Etat et les communes
	OUI%	NON%	
Auboranges	59,31	51,79	48,21
Billens-Hennens	36,50	32,52	67,48
Chapelle	53,06	49,15	50,85
Châtonnaye	32,74	28,41	71,59
Ecublens	38,60	50,52	49,48
Grangettes	36,50	34,00	66,00
Le Châtelard	41,47	40,20	59,80
Massonnens	37,92	27,27	72,73
Mézières	43,77	50,78	49,22
Montet	22,22	56,94	43,06
Romont	32,59	41,27	58,73
Rue	42,65	61,15	38,85
Siviriez	32,19	28,03	71,97
Torny	38,49	43,40	56,60
Ursy	27,21	47,65	52,35
Villaz	38,34	27,76	72,24
Villorsonnens	35,22	30,41	69,59
Vuisternens-dt-Romont	33,43	32,96	67,04
TOTAUX	35,02	39,58	60,42

Veveyse	Participation en %		Loi sur le désencadrement des tâches entre l'Etat et les communes
	OUI%	NON%	
Attalens	25,23	57,93	42,07
Bossonnens	27,84	47,66	52,34
Châtel-St-Denis	27,05	53,19	46,81
Granges	35,36	62,62	37,38
La Verrerie	29,02	48,41	51,59
Le Flon	32,24	44,92	55,08
Remaufens	29,00	43,54	56,46
St-Martin	29,12	35,61	64,39
Semsaies	31,39	47,42	52,58
TOTAUX	28,26	51,02	48,98

Fribourg	Participation en %		Loi sur le désencadrement des tâches entre l'Etat et les communes
	OUI%	NON%	
Sarine	35,45	37,58	62,42
Singine	27,89	48,87	51,13
Gruyère	34,09	38,35	61,65
Lac	29,46	50,09	49,91
Glâne	35,02	39,58	60,42
Broye	35,26	49,15	50,85
Veveyse	28,26	51,02	48,98
Fribourgeois de l'étranger	18,72	86,95	13,05
TOTAUX	32,28	43,78	56,22